

M. GREEN: C'est là que vous faites erreur, car le ministre lui-même a dit qu'on prospectera dans les Territoires du Nord-Ouest pour découvrir des gisements pétrolières.

M. CASTLEDEN: J'ai soulevé cette question mardi soir. Je parlais de l'exploration de ces régions et, pour la même raison, on m'a dit que je violais le Règlement. Le ministre a cependant donné à entendre que nous étudierons plus tard un autre crédit; il est consigné dans le *hansard* et a trait aux dépenses des fonctionnaires de liaison sur les entreprises Alcan et Canol. S'il consent à ce que nous discutions l'entreprise Canol quand nous en serons à ce crédit, je suis bien prêt à attendre. Mais je prétends que le décret du conseil C.P. 2904, déposé par le ministre le 5 mai, a beaucoup de rapport avec le crédit en délibération qui a trait au forage de puits de pétrole dans cette région. Les honorables députés devraient avoir la chance de discuter cette entreprise du temps de guerre lors de la discussion du crédit ayant trait à la prospection de ces terrains pétrolières.

L'hon. M. CRERAR: Ce n'est qu'une question de procéder méthodiquement.

M. CASTLEDEN: Soit.

L'hon. M. CRERAR: L'honorable député d'Yorkton qui a pris la parole tantôt a soulevé cette question mardi soir. Ce crédit est absolument étranger à l'entreprise Canol. On pourrait tout aussi bien discuter la question des rennes du littoral de l'Arctique.

M. GRAYDON: Cette question des rennes relève de votre ministère.

L'hon. M. CRERAR: Un autre poste des crédits fournira l'occasion de discuter l'entreprise Canol. Abordons-la quand nous en serons à ce poste. Je dirai de nouveau à l'honorable député de Vancouver-Sud que ce crédit n'est expressément réservé à aucune entreprise particulière, sauf une peut-être, c'est-à-dire les sondages à effectuer en vue de déterminer l'étendue et la teneur des gisements de sables de cette région de l'Alberta septentrional, lesquels sondages seront défrayés à même ce crédit. Le solde est destiné à répondre aux demandes du régisseur du pétrole. Il nous a adressé de telles demandes au cours de chacune des deux dernières années, et c'est sur son conseil, je crois, que cette somme a été prévue. Il pourra avoir quelque enquête à faire effectuer par le département, et dans ce cas nous solderons la dépense à même ce crédit. Lorsque la discussion portera sur les travaux généraux du ministère, auxquels s'appliquent les crédits que le Parlement sera invité à voter en temps et lieu et qui se ratta-

chent aux leviers géologiques et ainsi de suite, ces questions pourront être soulevées. Je trouve raisonnable la demande de l'honorable député de Vancouver-Sud. Je reconnais avec lui qu'il importe d'adopter des méthodes rationnelles pour la mise en valeur des régions du nord. Il n'est aucun membre de ce comité qui ne se rende compte mieux que moi des perspectives qu'offre le Canada septentrional, soit dit en toute modestie. J'ai parcouru une bonne partie de cette région, je l'ai observée avec attention, j'ai quelque peu contribué, par l'intermédiaire du ministère des Mines et ressources, à la protection des animaux à fourrure au bénéfice des Indiens, et je sais combien il importe de faire mieux connaître cette partie du pays. J'ai usé de mon influence, si modeste soit-elle, pour obtenir que l'Office national du film s'occupât de renseigner la population canadienne, au moyen du cinéma, sur les perspectives qu'offrent les régions du nord et qu'il s'efforcât en même temps de dissiper un grand nombre de fausses impressions à l'endroit de cette partie du pays. Un jour, vers la fin du mois d'août, je me trouvais à Aklavik, à 150 milles au-delà du cercle polaire arctique; la chaleur était suffocante, un peu comme aujourd'hui...

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): A l'ordre. Je me demande si la discussion de ce crédit est régulière.

L'hon. M. CRERAR: Je vous sais gré de m'avoir rappelé à l'ordre, monsieur le président.

M. GRAYDON: Je crois que le ministre devrait traiter cette question à l'occasion de l'étude des crédits civils.

L'hon. M. CRERAR: ...je tiens cependant à convaincre l'honorable député que le Gouvernement ne s'est pas rendu coupable de négligence...

M. GREEN: Ce n'est pas nécessaire.

L'hon. M. CRERAR: ...dans sa façon d'envisager les perspectives qu'offrent les régions septentrionales du pays.

M. GREEN: Existe-t-il quelque raison pour que le nord de notre pays ne soit pas mis en valeur comme l'a été par exemple la Sibérie?

L'hon. M. CRERAR: Je n'en vois aucune. Je crois que les ressources ne nous manquent pas.

M. FAIR: Fait-on cette année de nouveaux travaux de prospection à Wainwright? Le cas échéant, dans quelle mesure?

L'hon. M. CRERAR: Aucun nouveau relevé n'est effectué dans la région de Wainwright, c'est-à-dire, dans les limites du parc